

Le Monde

Stéphanie Ruphy : [« Pour une convention citoyenne sur la recherche »](#)

[Tribune](#)

Stéphanie Ruphy

Professeure de philosophie à l'Université de Lyon

Alors que la loi de programmation pluriannuelle de la recherche suscite de fortes oppositions dans la communauté scientifique, la philosophe Stéphanie Ruphy suggère de démocratiser le processus de décision des politiques de la recherche

Publié le 04 mars 2020 à 11h18 - Mis à jour le 07 mars 2020 à 14h50 Temps de Lecture 5 min.

Qui doit décider, dans une démocratie, des grandes priorités de la recherche ? L'élaboration du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) devrait être l'occasion d'ouvrir ce débat et de faire, de ce qui se présente trop souvent sous des atours technocratiques, une question proprement politique.

D'autant que le premier des trois rapports des groupes de travail mobilisés pour préparer le projet de loi ne manque pas de formuler des propositions en la matière, mais qui n'ont guère suscité de réactions, comparées à d'autres propositions. Il y est question de mettre en place un Conseil stratégique de la recherche et de l'innovation « *resserré et efficace* », rattaché au premier ministre, et chargé de définir les priorités scientifiques du pays.

Resserré, il l'est en effet : une douzaine de personnes seulement le constitueraient, issues exclusivement du monde de la recherche publique et privée (scientifiques reconnus, représentants des grands organismes de recherche et de grandes entreprises actives en recherche). Force est donc de constater que prévaut encore largement une forme d'« élitisme savant » quasi identique à ce que proposait l'homme d'Etat et philosophe anglais Francis Bacon en... 1627, lorsqu'il imaginait pour la première fois dans sa fable *La Nouvelle Atlantide*, les contours d'une organisation sociale et institutionnelle de la science.

Une contribution à la résolution des problèmes de société

Dans cette Maison de Salomon, un groupe d'élite formé d'investigateurs en quête de « la connaissance des causes et des mouvements secrets des choses » est en mesure de définir ce

qui, objectivement, est dans l'intérêt de tous en matière de science, d'inventions et de techniques.

Deux ou trois choses n'ont-elles pourtant pas changé depuis le début du XVII^{ème} siècle ? Tout d'abord, la recherche et l'innovation sont placées, en raison même de leurs multiples accomplissements, au cœur des projets de développement de nos « sociétés de la connaissance » et en sont considérées comme des moteurs essentiels, sur le plan économique bien sûr, mais pas seulement.

On attend désormais des sciences, y compris les sciences humaines et sociales, qu'elles contribuent à la résolution des multiples problèmes auxquels nos sociétés se trouvent confrontées, qu'il s'agisse par exemple de santé publique ou des conséquences du réchauffement climatique. Et ce qui se passe dans un laboratoire aujourd'hui affecte souvent fortement l'ensemble des citoyens, de façon parfois très rapide – songeons par exemple aux développements de l'intelligence artificielle ou aux programmes de modifications des génomes des êtres vivants.

Mettre en garde contre une science à la botte du politique

Cet impact de la recherche est sans précédent : les travaux d'un Newton ou d'un Darwin ont certes bouleversé la physique et la biologie, mais bien moins la vie quotidienne de l'immense majorité de leurs contemporains. De plus, nous vivons aujourd'hui en France dans une démocratie dont un principe central, faut-il le rappeler, est que les citoyens doivent avoir leur mot à dire, d'une façon ou d'une autre, dans les prises de décisions qui les affectent.

L'argument en faveur d'une démocratisation des processus de choix des priorités scientifiques est alors aussi simple que définitif : la recherche est financée par de l'argent public, directement ou indirectement (via notamment le Crédit impôt recherche), ses développements impactent fortement la société dans son ensemble, les citoyens doivent donc être impliqués dans l'établissement de ses grandes priorités.

La question des modalités possibles de cette implication, qui tiendraient compte des spécificités du monde de la recherche, reste cependant encore largement ouverte. Ecartons d'emblée de fausses inquiétudes. Il ne s'agit évidemment pas de faire voter les gens pour décider de la validité de telle ou telle hypothèse scientifique. Agiter l'épouvantail du « lyssenkisme » (du nom du chercheur soviétique Trofim Lyssenko (1898-1976), pour qui la science devait être au service du communisme et conforme à ses principes) pour mettre en garde contre une science à la botte du politique manquerait tout autant de pertinence.

Impliquer les citoyens dans l'élaboration de propositions

La question de la démocratisation porte ici sur le choix des grands problèmes à traiter prioritairement, pas sur les méthodes et les résultats des enquêtes scientifiques menées pour y parvenir, qui doivent être protégés de toute pression. Une consultation directe, par sondage par exemple, ne serait évidemment pas appropriée. Les gens doivent pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause. Or, les enjeux, complexes, de la recherche demeurent malheureusement peu connus et débattus dans l'espace public.

Alors comment impliquer les citoyens ? Le développement actuel d'assemblées et de processus délibératifs, à différents niveaux de décision, ouvre d'intéressantes perspectives, et tout particulièrement la Convention citoyenne sur le climat qui se déroule en ce moment dans notre pays. Celle-ci rassemble 150 citoyens tirés au sort, invités à élaborer, en délibérant entre eux, des propositions pour limiter l'émission des gaz à effet serre.

Indépendamment de ce que le gouvernement fera de ces propositions, le bon déroulement de cette Convention fait déjà la preuve, comme l'a expliqué récemment la spécialiste de sciences politiques Hélène Landemore dans sa tribune « [La convention citoyenne pour le climat pourrait préfigurer une nouvelle forme de démocratie](#) » (*Le Monde Idées* du 13 février 2020), qu'il est possible d'impliquer avec succès des citoyens dans l'élaboration de propositions sur des sujets complexes aux multiples enjeux.

Un projet de démocratisation complexe

La démarche pourrait donc être transposée avec profit aux politiques publiques de recherche, en octroyant un rôle central d'information aux experts scientifiques dans ces processus délibératifs. Un tel dispositif est susceptible de satisfaire à la fois l'exigence démocratique d'implication des citoyens et l'exigence épistémique (savoir de quoi l'on parle quand on décide) particulièrement élevée dans ce domaine de politique publique. Il a aussi la vertu de permettre de mieux aligner l'agenda de la recherche française avec les besoins et attentes de la société en matière de productions de connaissances, d'expertises et d'innovations, tant sociales que technologiques.

Un tel projet de démocratisation peut susciter au sein des communautés scientifiques des résistances bien compréhensibles. En touchant à l'autonomie en matière de choix des grandes priorités de recherche, il peut être vécu comme allant à l'encontre de valeurs comme le désintéressement et la liberté de recherche, auxquelles sont profondément attachés, et à juste titre, nombre de chercheurs.

Mais on peut voir les choses tout autrement. Cette perte d'autonomie peut être considérée comme le revers de la médaille en quelque sorte du succès même des sciences. C'est précisément parce que les sciences occupent, ou aspirent à occuper une place centrale dans nos sociétés, qu'elles ne peuvent plus revendiquer qu'on les laisse simplement vaquer à leurs affaires, les attentes à leur égard étant devenues plus pressantes.

Et surtout, l'ouverture aux citoyens des processus de choix des grandes orientations de la recherche constitue la condition même à laquelle les communautés scientifiques peuvent espérer servir les intérêts de tous, plutôt que ceux de tel ou tel groupe dominant dans la société. Autrement dit, dans nos sociétés démocratiques, une recherche qui se veut au service de l'intérêt général, libérée des griffes souvent dénoncées d'un pilotage économique à court terme, doit désormais s'ouvrir directement aux citoyens pour déterminer ses grandes priorités.

Stéphanie Ruphy (Professeure de philosophie à l'Université de Lyon)